



Bulletin Municipal

En cette période de festivités, laissez la magie de Noël entrer chez vous et réchauffer vos cœurs. Passer du temps en famille c'est précieux et trop souvent nous ne chérissons pas assez ces moments si importants.

Cette année, prenez le temps de vous aimer et profiter de tous ces instants avec ceux qui vous sont chers.

À l'aube de 2025, rechargeons nos batteries et laissons une porte ouverte sur toutes les belles choses que la nouvelle année peut nous offrir.

Que 2025 soit rempli d'amour, de santé et de bonheur.

*Denis Benoît maire
Le conseil municipal et ses employés*



DÉCEMBRE 2024

Numéro 461





Heures d'ouverture du bureau municipal situé au 398, montée Sainte-Victoire, Saint-Aimé (Québec) J0G 1K0

Lundi au jeudi : 9 h 00 à 12 h 00
13 h 30 à 15 h 30

VENDREDI FERMÉ

Adresse courriel de la municipalité : direction@saintaime.qc.ca

Site Web de la municipalité : www.saintaime.qc.ca

Site Web de la MRC de Pierre-De Saurel :

www.mrcpierredesaurel.com

Urgence :

POMPIERS, POLICE, AMBULANCE

9-1-1

Bibliothèque : Manon Bujold : 450 517-3566

Mardi: 14h00 – 16h30

Mercredi: 18h30 – 20h00

Samedi: 10h00 – 12h00

Bibliothèque Saint-Aimé : Manon Bujold (450) 517-3566

Bureau de poste Saint-Aimé : (450) 788-2977

Club FADOQ : Lucille Bernier (450) 788-2161 | (579) 445-1091

Comité de la St-Jean Baptiste : Lucille Bernier (450) 788-2161

Comité des loisirs Saint-Aimé et Massueville : Rachel Day-Circé (450) 788-2737 poste 106

Comité du Parc : Denis Benoît (450) 788-2646

COOP INTERNET Pierre-De Saurel : Nancy Langlais Coordonnateur (450) 782-3306

Directeur d'incendie : Hugo Robidoux (514) 664-4454

École Christ-Roi : Karine Généreux (450) 746-3519

Entretien des cours d'eau : Yves Fraser (450) 743-2703 poste 231

Fête des récoltes : Louis Fillion (514) 208-1737

Firme CÉVIMEC BFT : Michaël Coderre (évaluateur municipal) 844-477-9515 /
michael.coderre@cevimecbtf.com

Hydro Québec : Signaler une panne ou bris d'équipement (24 h sur 24) : 1 (800) 790-2424

Location salle de l'école Christ-Roi : (450) 788-2957

Service de garde École Christ-Roi : Responsable Isabelle Demers (450) 746-3519 poste 3831

Régie d'Aqueduc Richelieu Centre : Jacqueline Lavallée (450) 792-2001

SPAD (Protectrice des animaux de Drummond)  1-855-472-5700

Trappeur/exterminateur d'animaux sauvages et nuisibles : Mario Bardier (450) 782-2024

Sûreté du Québec : MRC Pierre-De Saurel poste.mrc.pierredesaurel@surete.qc.ca (Urgence) 911 (cellulaire)
*4141

Informations générales : (450) 743-7947 **Info-crime** 1-800-711-1180

Si ce n'est pas déjà fait, nous vous invitons à nous suivre via nos différentes plateformes de médias sociaux.



COMPTE RENDU DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 NOVEMBRE 2024

Pour plus de détails, je vous invite à consulter le procès-verbal sur notre site Internet.

Les membres du Conseil municipal ont résolu :

- ✓ De modifier la date de la tenue de la séance ordinaire prévue le 17 novembre au 10 novembre 2025.

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 DÉCEMBRE 2024

Pour plus de détails, je vous invite à consulter le procès-verbal sur notre site Internet.

Les membres du Conseil municipal ont résolu :

- ✓ D'adopter le règlement numéro 404-2024-01 modifiant le règlement numéro 404-2024 sur la gestion contractuelle;
- ✓ D'adopter le règlement numéro 406-2024 relatif aux animaux;
- ✓ D'adopter le règlement numéro 407-2024 sur la régie interne des séances du conseil de la municipalité de Saint-Aimé;
- ✓ De transmettre au comité de sécurité publique de la MRC les priorités d'action de la Sûreté du Québec suggérées par le Conseil de la municipalité de Saint-Aimé pour 2024-2025 :
 - ✓ Augmentation de la présence policière sur tout le territoire afin de faire appliquer la réglementation relative à la circulation lourde et le respect des limites de charge;
 - ✓ Intervention contre la culture de cannabis;
 - ✓ Respect des limites de vitesse sur tout le territoire.
- ✓ De demander au ministre de la Sécurité publique de mandater une firme externe pour analyser la gestion de la Sûreté du Québec à l'instar de la démarche effectuée auprès des sociétés municipales de transport et qui a permis d'identifier des pistes de solutions pour économiser plusieurs centaines de millions de dollars;

De conserver un plafond et un plancher pour l'augmentation des factures dans la formule permanente comme dans la formule transitoire tant que l'analyse n'aura pas permis d'identifier des moyens pour contrôler la hausse inconsiderée du coût des services de la Sûreté du Québec;
- ✓ D'accorder une aide financière au montant de 200\$ à la *FADOQ Saint-Aimé/Massueville* à l'occasion du bingo de Noël qui aura lieu le 11 décembre;
- ✓ D'autoriser une aide financière au montant de 3 000 \$ au Comité de la Saint-Jean-Baptiste Saint-Aimé/Massueville pour l'activité du dimanche après-midi, conditionnellement à ce que la Municipalité soit partenaire majeur de ladite activité;
- ✓ D'octroyer une aide financière de 700\$ pour l'organisation du tournoi de soccer qui se déroulera du 20 au 24 août 2025;

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 DÉCEMBRE 2024

Pour plus de détails, je vous invite à consulter le procès-verbal sur notre site Internet.

Les membres du Conseil municipal ont résolu :

- ✓ D'adopter le règlement numéro 408-2024 décrétant l'imposition des taux de taxes et compensations pour l'année 2025;
- ✓ De confirmer à la MRC de Pierre-De Saurel son adhésion au contrat relatif à la vidange, au transport et à la valorisation des boues de fosses septiques;



Municipalité de Saint-Aimé

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Ententes intermunicipales : Partage des coûts pour le Comité des Loisirs, la Bibliothèque et l'entretien de la Halle et du Carré Royal

Saint-Aimé, le 11 décembre 2024 – Le conseil municipal tient à informer ses citoyens d'un différend avec la municipalité de Massueville concernant le partage des coûts de certains services offerts à la population. En effet, la municipalité de Massueville ne veut plus contribuer à parts égales avec la municipalité de Saint-Aimé concernant les services offerts aux deux populations. Le 12 août dernier, nous avons reçu une correspondance de la municipalité de Massueville indiquant son souhait de revoir les ententes concernant les services suivants :

- Loisirs de Saint-Aimé/Massueville;
- Le parc du Carré Royal;
- La Bibliothèque Saint-Aimé/Massueville;
- La contribution au coût de l'usine de traitement des eaux usées;
- L'entretien et l'embellissement des milieux de vie commun.

Lors d'une rencontre tenue le 3 septembre dernier, la municipalité de Massueville nous a informés de sa volonté de répartir les coûts des Loisirs, de l'entretien de la Halle et du Carré Royal et de la bibliothèque en fonction de la richesse foncière. Cette nouvelle formule de calcul entraînerait pour Saint-Aimé une contribution de **85% des coûts**. Étant donné que la richesse foncière uniformisée de la municipalité de Saint-Aimé est majoritairement composée de terres agricoles, soit 80%, le conseil municipal juge inapproprié de baser le partage des coûts selon cette formule.

Concernant l'usine de traitement des eaux usées, une entente est déjà en place avec un débit réservé pour Saint-Aimé, un seuil que nous sommes loin d'atteindre. Quant à l'embellissement des milieux de vie, il s'agit, selon nous, d'un choix indépendant, qui appartient à chaque municipalité.

Le conseil municipal de Saint-Aimé s'est engagé à discuter du partage des coûts pour le service des loisirs, de la bibliothèque et de l'entretien de la Halle et du Carré Royale au début de l'année 2025, dans le but d'obtenir des ententes équitables.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.

Le conseil municipal

Le conseil municipal de la municipalité de Saint-Aimé a adopté ses prévisions budgétaires pour l'année 2025. Le budget de fonctionnement équilibré pour la prochaine année est de 1 488 000\$, soit une hausse de 86 000\$. Cet exercice a exigé une rigueur particulière cette année, car il coïncidait avec le dépôt du nouveau rôle d'évaluation foncière. L'activité intense du marché immobilier au cours des dernières années, marquée par une demande nettement supérieure à l'offre disponible, explique en partie l'augmentation significative de la valeur moyenne des résidences. Celle-ci est passée de 186 689 \$ à 317 057 \$.

La nouvelle évaluation des propriétés a été mise à jour en fonction du marché immobilier au 1^{er} juillet 2023. Ces valeurs resteront inchangées pour les trois prochaines années (2025, 2026 et 2027), sauf en cas d'ajouts ou de rénovations majeures.

Par ailleurs, comme annoncé dans les médias, la Sûreté du Québec a transmis sa facture annuelle, à laquelle la municipalité n'échappe pas. La hausse des coûts, atteignant 55,08 %, représente à elle seule, une dépense de 206 233\$, soit une augmentation de 73 251 \$ pour les contribuables. Face à cette augmentation importante, le conseil municipal a dû prendre la décision difficile de reporter certains travaux et projets afin de préserver l'équilibre financier.

L'année 2025 marque également l'introduction d'un nouveau service pour les propriétaires de résidences éloignées de la MRC de Pierre-De Saurel. Ces propriétaires, dont les résidences disposent d'une installation septique, devront désormais faire vidanger celle-ci par l'entrepreneur désigné par la MRC. Un appel d'offres a été lancé pour la vidange, le transport et la valorisation des boues septiques, et c'est l'entreprise Enviro 5 inc. qui a été retenue pour la période 2025-2028.

Pour la municipalité de Saint-Aimé, les installations septiques seront vidangées aux deux ans, et ce, dès le printemps 2025. Les coûts associés à ce service seront inclus dans le compte de taxes municipales des propriétés concernées. Le montant sera réparti sur deux ans, avec une première tranche de 109,10\$ prélevée sur le compte de taxes de 2025.

Taux de taxation 2025

Taxe foncière générale	
Taux de base	0,3110\$/100\$
Taux agricole	0,2799\$/100\$
Taxe règlement d'emprunt no 380-2020	
Taux de base	0,0067\$/100\$
Taux agricole	0,0060\$/100\$
Réserve financière voirie	0,0147\$/100\$
Vidange des installations septiques	
Vidange aux deux (2) ans	109,10\$
Vidange aux quatre (4) ans	54,55\$
Ordures (par unité d'occupation)	
Occupation permanente	203,29\$
Occupation saisonnière	101,65\$
Étiquettes 2 ^e bac noir et plus	
Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	160,00\$
Compensation pour le service d'aqueduc	
Par emplacement raccordé (inclus 61 m ³)	50,00\$
Consommation excédant le 61 m ³	0,82\$/m ³

Budget de fonctionnement 2025

REVENUS	2025	CHARGES	2025
Taxes générales	218 103\$	<i>Administration générale</i>	
Taxes générales – Agricole	761 052\$	Conseil municipal	46 000\$
Taxes Règlement d'emprunt #2	21 093\$	Application de la loi	200\$
Réserve financière voirie	50 275\$	Gestion financière et administrative	386 355\$
	1 050 523\$	Greffe	9 500\$
<i>Services municipaux</i>		Évaluation	10 195\$
Eau	12 350\$	Autres	5 700\$
Consommation d'eau	88 195\$		457 950\$
Enlèvement des ordures	44 215\$	<i>Sécurité publique</i>	
Vidange des installations septiques	21 820\$	Contribution SQ	206 235\$
	166 580\$	Sécurité incendie	117 500\$
<i>Transferts</i>		Sécurité civile	650\$
Centre d'urgence 9-1-1	2 500\$	Autres	4 000\$
Tenant lieu de taxes	100\$		328 385\$
Autre subvention MRC	33 750\$	<i>Transport</i>	
Partage de la croissance point de TVQ	36 260\$	Voirie municipale	120 500\$
Sécurité publique	1 000\$	Enlèvement de la neige	88 500\$
Transport	59 000\$	Éclairage des rues	1 000\$
	132 610\$	Circulation et stationnement	1 500\$
<i>Services rendus</i>		Autres	1 510\$
Administration générale	9 002\$		213 010\$
Hygiène du milieu	11 975\$	<i>Hygiène du milieu</i>	
Loisirs et culture	13 610\$	Approvisionnement eau potable	168 360\$
Réseau d'électricité	68 300\$	Réseau d'égout	8 900\$
	102 887\$	Matières résiduelles	47 620\$
<i>Imposition de droits</i>		Vidange des installations septiques	43 640\$
Licences et permis	1 000\$	Autres	2 950\$
Droits de mutation immobilière	4 000\$		271 470\$
	5 000\$	<i>Aménagement, urbanisme, zonage</i>	
		Aménagement, urbanisme	19 500\$
Intérêts	30 400\$		
		<i>Loisirs et culture</i>	
TOTAL DES REVENUS	1 488 000\$	285, rue Bonsecours	8 600\$
		Carré Royal	10 850\$
		Entretien espaces verts & amén. paysager	4 600\$
		Autres	8 500\$
		Bibliothèque	8 495\$
		Loisirs	33 275\$
			74 320\$
		Frais de financement	3 270\$
		Remboursement d'emprunt	17 800\$
		Remboursement fonds de roulement	35 000\$
		Affectation surplus vidange installations septiques	21 820\$
		Réserve financière voirie	50 275\$
		Réserve financière élection	1 600\$
		Affectation revenus d'élection	(6 400\$)
		TOTAL DES DÉPENSES	1 488 000\$

Budget d'investissement 2025

REVENUS	2025	CHARGES	2025
Transport	70 275\$	Transport	70 275\$
Loisirs et culture	48 535\$	Loisirs et culture	48 535\$
	118 810\$		118 810\$
TOTAL DES REVENUS	118 810\$	TOTAL DES DÉPENSES	118 810\$

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026

2025

Remplacement de ponceaux - rang Saint-Thomas

Programme d'aide à la voirie locale et réserve financière

Coût estimé : 60 275 \$

Entretien et réparation des infrastructures

Fonds régions et ruralité

Coût estimé : 48 535 \$

Travaux de pavage du rang Saint-Yves

Conditionnellement à l'obtention d'une aide financière gouvernementale

Coût estimé : 1 200 000\$

2026

Remplacement de ponceaux - rang Saint-Thomas

Programme d'aide à la voirie locale et réserve financière

Coût estimé : 90 000 \$

Travaux de pavage et de voirie rang Bord de l'Eau

Conditionnellement à l'obtention d'une aide financière gouvernementale

Coût estimé : 1 000 000 \$

2027

Remplacement de ponceaux - rang Saint-Thomas

Programme d'aide à la voirie locale et réserve financière

Coût estimé : 90 000 \$

Travaux de pavage et de voirie rang Bord de l'Eau

Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec

Coût estimé : 800 000 \$

LOUIS PLAMONDON
Député de Bécancour | Nicolet | Saurel

307, route Marie-Victorin
SOREL-TRACY, QC, J3R 1K6
Tél.: (450) 742-0479 | Fax: (450) 742-1976
louis.plamondon@parl.gc.ca




www.louisplamondon.com LouisPlamondonBQ

JEAN-BERNARD ÉMOND
Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION
50, rue du Roi, bureau 100
Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7
450 742-3781
jean-bernard.emondd@assnat.qc.ca
jeanbernardemondd.com

Séance ordinaire du conseil : Lundi 13 janvier 2025 à 19h30

-  **ORDURES MÉNAGÈRES: : 11 DÉCEMBRE, JEUDI 26 DÉCEMBRE 2024 ET 8, 22 JANVIER 2025**
-  **COLLECTES SÉLECTIVES 4, 18 DÉCEMBRE 2024 ET JEUDI 2 JANVIER, 15, 29 2025**
-  **COLLECTES DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (BAC BRUN): NOVEMBRE TOUTES LES SEMAINES**
-  **PAS DE COLLECTES DES ENCOMBRANTS: DE DÉCEMBRE 2024 À MARS 2025**
-  **COLLECTES DES SAPINS : 8 JANVIER 2025**

Permis de construction et rénovation

Tout projet de construction ou de rénovation nécessite un permis avant la réalisation des travaux
L'inspecteur monsieur Antoine Tardif est à son bureau les **mercredis de 13h à 16h.**

Adresse courriel : urbanisme@saintaime.qc.ca

« Prendre rendez-vous avant le mardi »



PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES NOUVEAU-NÉS

La Municipalité possède une politique d'aide financière pour aider les nouveaux parents à assumer les coûts reliés à la naissance d'un nouvel enfant. La politique s'applique seulement pour les enfants nés de parents qui résident en permanence à Saint-Aimé. La demande d'aide financière doit être déposée à la Municipalité dans un délai maximal de 12 mois suivant la naissance de l'enfant. Pour recevoir l'aide financière, la demande de versement doit être déposée au bureau municipal sur le formulaire prévu à cet effet et accompagnée des documents requis. Vous avez accès à la politique et au formulaire sur le site Internet de la Municipalité sous l'onglet Politiques municipales.



PROGRAMME D'ENCOURAGEMENT AUX ÉTUDES

Afin d'encourager les citoyens(nes) à poursuivre leurs études postsecondaires, la Municipalité octroie une bourse d'encouragement aux études aux étudiants ayant obtenu un diplôme dans un établissement d'études professionnelles, collégiales ou universitaires du Canada. Une copie du diplôme d'études doit être jointe à la demande comme pièce justificative ainsi qu'une preuve de résidence. La politique ayant été adoptée le 5 décembre 2022, seuls les étudiants ayant complété leurs études à partir de cette date sont éligibles à l'aide financière. Vous avez accès à la politique et au formulaire sur le site Internet de la Municipalité sous l'onglet Politiques municipales.

Chacun doit garder sa neige!



La Municipalité tient à vous rappeler qu'il est **interdit** de pousser la neige d'une entrée privée sur l'accotement ou de l'autre côté du chemin. Cette opération laisse des résidus sur la route et entrave la circulation des véhicules routiers. La neige, ainsi poussée sur l'accotement peut causer des problèmes de déneigement, entraîner des bris aux équipements de déneigement et nuire à la sécurité des usagers de la route. En effet, la neige accumulée réduit la visibilité et peut créer des obstacles qui pourraient entraîner, dans certains cas, des pertes de contrôle ou des accidents. De plus, le dépôt de la neige dans les fossés peut nuire à l'écoulement des eaux de drainage lors de la fonte au printemps. N'oubliez pas que vous pourriez vous exposer à des poursuites judiciaires, si des accidents découlaient de votre pratique illégale.

Merci de votre collaboration!



RAPPEL – BIEN POSITIONNER SES BACS POUR FACILITER LE DÉNEIGEMENT

La Municipalité de Saint-Aimé vous informe de l'importance de bien positionner ses bacs à déchets pour faciliter le travail des véhicules de déneigement en période hivernale. À cet effet, il est **INTERDIT DE PLACER SES BACS DANS L'ACCOTEMENT OU DANS LE CHEMIN**. Sans quoi, les bacs entravent le travail du chauffeur et la déneigeuse peut les renverser et les endommager.

BONNES PRATIQUES :

- Placer vos bacs **DANS VOTRE ENTRÉE**, à un **MINIMUM DE 1,5 MÈTRE DE LA VOIE PUBLIQUE** (ou du banc de neige).
- Placer vos bacs de façon que les **POIGNÉES ET LES ROUES SOIENT EN DIRECTION DE LA MAISON**.
- Placer vos bacs à une distance **D'AU MOINS UN MÈTRE DE TOUT OBSTACLE**.

L'entrepreneur en déneigement se doit de déneiger la chaussée et l'accotement : vous devez donc placer vos bacs dans votre entrée et en dehors de la zone de projection de neige.

Si les consignes ne sont pas respectées, vos bacs pourraient ne pas être vidés.

*Aucune réclamation ne peut être faite si les bris surviennent lorsque le bac est mal positionné.

Merci de votre collaboration.



AVIS public

GRILLE TARIFAIRE 2025



Je soussignée, greffière de la Municipalité Régionale de Comté (MRC) de Pierre-De Saurel, donne avis que le Conseil de la MRC, à sa séance ordinaire du 13 novembre 2024, a adopté, par sa résolution 2024-11-315, Les tarifs de la Société de transport collectif de Pierre-De Saurel (STC) qui seront en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2025 pour l'ensemble des services de transport collectif et adapté, et ce, conformément aux dispositions de la Loi sur les transports (L.R.Q., c. T-12).

Pour de plus amples renseignements concernant ces services, la population est invitée à communiquer avec la STC directement.

Donné à Sorel-Tracy, ce 19 novembre 2024.

Madame Esther Gbesse, LL.M.
Directrice des affaires juridiques et greffière

Nouveautés

À compter du 1^{er} janvier 2025, le passage payé à bord du véhicule sera plus dispendieux que les titres de transport électroniques ajoutés à l'avance sur une carte d'accès. La carte d'accès est obligatoire pour le transport à la demande (taxibus et adapté) et fortement recommandée pour le transport collectif sur des lignes fixes (autobus). Il est possible de se procurer ces cartes tout à fait gratuitement sur le site Internet de la STC ou au terminus des Promenades - STC.

La gratuité du circuit urbain (ligne 10) sera maintenue tout au long de l'année 2025. Pour bénéficier de ce privilège, les usagers devront présenter une carte d'accès autobus à l'embarquement, sur laquelle ils auront préalablement déposé le titre de transport gratuit **Abonnement Illimité 2025 - ligne 10**. Tous les détenteurs d'une carte d'accès autobus obtiendront automatiquement ce titre avant le 1^{er} janvier 2025. Pour les utilisateurs qui n'ont pas de carte d'accès, il est possible de se la procurer gratuitement sur notre site Internet ou directement au terminus des Promenades. En l'absence de cette carte, le paiement du passage sera exigé en argent comptant au montant 5\$. Il n'est pas possible de payer par carte de débit ou crédit à l'intérieur de la ligne 10.

Pour plus amples informations, veuillez communiquer avec le service à la clientèle de la STC.

Dans le présent document, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.



- Terminus des Promenades - STC**
450, boulevard Poliquin, local 650, Sorel-Tracy
- 450 743-3336 | 1 833 703-3336**
- www.stcpierredesaurel.ca**
- stcpierredesaurel**



Grille tarifaire 2025

DESCRIPTION DU TITRE DE TRANSPORT	TARIF ORDINAIRE	TARIF RÉDUIT*
DÉPLACEMENTS EN TAXIBUS RÉGIONAL ET TRANSPORT ADAPTÉ ENTRE LES ZONES 1 ET 4		
TITRE ACHÉTÉ À BORD DU VÉHICULE Montant exact exigé		
1 passage	5,00 \$	3,00 \$
TITRE ACHÉTÉ À L'AVANCE À L'UNDE DE LA CARTE D'ACCÈS Payable en ligne, à la STC ou aux points de vente autorisés		
1 passage	4,25 \$	2,50 \$
10 passages	40,00 \$	24,00 \$
25 passages	80,25 \$	50,00 \$
Mensuel	87,25 \$	52,25 \$
PÉNALITÉ Payable à bord, en ligne ou à la STC		
Pénalité zone 1 (départ à l'origine de Sorel-Tracy, Sainte-Anne-de-Sorel et Saint-Joseph-de-Sorel)	15,00 \$	10,00 \$
Pénalité zones 2 et 3 (départ à l'origine de toutes les autres municipalités de la MRC)	25,00 \$	15,00 \$
Pénalité zone 4 (départ à l'origine de Contrecoeur)	30,00 \$	18,00 \$
DÉPLACEMENTS EN AUTOBUS CIRCUITS EXPRESS ET URBAIN		
TITRE ACHÉTÉ À BORD DU VÉHICULE Montant exact exigé		
1 passage	5,00 \$	5,00 \$
TITRE ACHÉTÉ À L'AVANCE À L'UNDE DE LA CARTE D'ACCÈS Payable en ligne, à la STC ou aux points de vente autorisés		
1 passage	4,25 \$	2,50 \$
10 passages	40,00 \$	24,00 \$
25 passages	80,25 \$	50,00 \$
Mensuel	87,25 \$	52,25 \$
Mensuel (entre Saint-Roch-de-Richelieu et Longueuil circuit 75 seulement)	43,75 \$	26,25 \$
Abonnement Illimité 2025** (circuit urbain seulement)	Gratuit	Gratuit
TARIF FLEXIBLE (TOUS LES SERVICES)		
Flexible mensuel	157,00 \$	94,25 \$
CARTE D'ACCÈS		
Carte d'accès (taxibus et transport adapté)	Émission : gratuite Réimpression : 10,00 \$	Émission : gratuite Réimpression : 10,00 \$
Carte d'accès (autobus)		

ZONES (TAXIBUS ET TRANSPORT ADAPTÉ)

- 1 Sorel-Tracy
Saint-Joseph-de-Sorel
Sainte-Anne-de-Sorel
- 2 Saint-Roch-de-Richelieu
Sainte-Victoire-de-Sorel
Saint-Ours
Yamaska
Saint-Robert
- 3 Massenaillé
Saint-Aimé
Saint-Casimir
Saint-Gérard-Majello
- 4 Contrecoeur

*TARIF RÉDUIT

- Jeune de moins de 15 ans
- Étudiant à temps plein (avec preuve de fréquentation scolaire)
- Personne âgée de 65 ans et plus
- Personne à faible revenu et accueillie par le CABB ou le GESTE

POLITIQUE FAMILIALE

Les enfants de 11 ans et moins voyagent **gratuitement** lorsqu'ils sont accompagnés d'une personne de 16 ans et plus qui détient un titre de transport valide et qui en assume la surveillance.

Le **gratuité s'applique** pour un maximum de 3 enfants par accompagnateur.

Pour le taxibus régional, les obstacles des usagers doivent être journaliers ou prévisibles par le service à la clientèle.

**ABONNEMENT ILLIMITÉ 2025

Cet abonnement est **gratuit** pour les détenteurs de la carte d'accès autobus et permet des déplacements sur le circuit urbain (ligne 10) de façon illimitée pour toute l'année 2025. Le titre est disponible sur le portail de l'usager ou au terminus des Promenades - STC. Les utilisateurs ne possédant pas de carte d'accès autobus doivent acheter leur passage à bord du véhicule.

Pour une mobilité régionale **accessible!**

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE SAINT-AIMÉ/MASSUEVILLE

285 rue Bonsecours, Massueville

Courriel **bibliosam@massueville.net**

Téléphone : **450 517-3566**

Site web : www.reseaubibliodisquebec.qc.ca

 **@bibliodeSAM**

HORAIRE

MARDI : 14 h à 16 h 30 / MERCREDI : 18 h 30 à 20 h / SAMEDI : 10h à 12h

ACTIVITÉ À VENIR POUR ENFANTS DE 3 À 8 ANS

Activité animée par Stella, la fée des étoiles

Venez aider Stella à retrouver son chemin vers le Pôle Nord et découvrir où se cache l'étoile du nord qui est tombé quelque part sur terre.



Date : Dimanche le 15 décembre 2024

Heure : 14h

**Endroit : Bureau municipal de Saint-Aimé
398 Montée Sainte Victoire, Saint-Aimé**

NOUVEAUTÉS À VENIR



VOTRE BIBLIO, UN ENDROIT OÙ SE RESSOURCER!



INFORMATIONS POUR LES CITOYENS

DE LA PAROISSE DE SAINT-AIMÉ

Horaire des messes du mois décembre 2024 à janvier 2025

1^{er} décembre : St-Robert 10h 30
08 décembre : Ste-Victoire 10h30
21 décembre : St-Ours 17h

07 décembre : St-Ours 17h
15 décembre : St-Robert 10h30

(Messe temps des fêtes)

24 décembre : 16h St-Robert – 19h45 Ste-Victoire - 21h Saint-Ours

25 décembre : St-Robert 11h00) 31 décembre : St-Ours 16h00

29 décembre : St-Robert 10h30
12 janvier : St-Robert 10h30
26 janvier : St-Robert 10h30

05 janvier 2025 : Ste-Victoire 10h30
19 janvier : Ste-Victoire 10h30

ARRÊT TEMPORAIRE DES MESSES À ST-OURS DU 1^{er} JANVIER AU 18 AVRIL 2025 – RETOUR LE 19 AVRIL 2025

Intentions de messe

Les intentions de messes déjà payées seront célébrées lors des messes du dimanche de 10h00 à Saint-Robert. Pour les futures intentions de messes, veuillez contacter le presbytère Saint-Robert et avisez deux mois avant la date prévue. 450-782-2555 ou par courriel fabriquesaintrobert@gmail.com

Fermeture du bureau

Pour toutes questions, veuillez communiquer par téléphone au 450-782-2555 ou par courriel fabriquesaintrobert@gmail.com ou fabstaimé@outlook.com

Baptêmes, préparations des sacrements d'eucharistie, pardon et confirmation

Pour les baptêmes, préparation des sacrements d'eucharistie, pardon et confirmation. Veuillez communiquer avec Johanne Paquin au 450-782-2021 ou Linda Vallée 450-785-2121.

Pour la préparation au mariage et funérailles

Veuillez communiquer avec notre curé Éric Coulibaly au 450-785-2223.

Cimetière

Pour toutes informations concernant le cimetière : achat de lot, sépulture, etc.

Veuillez-vous adresser au secrétariat du Cimetière du Bas- Richelieu

Téléphone : 450-743-2089 | Télécopieur : 450-743-8884

Courriel : cimetieres.bas.richelieu@gmail.com

DÉBUT DES INSCRIPTIONS 1^{ER} OCTOBRE 2024

Avis aux parents qui désirent inscrire leurs enfants aux sacrements

Pardon et eucharistie (8 à 12 ans) et la confirmation (11 à 15 ans).

Contactez le secrétariat de la Fabrique St-Ours : 450 785-2223.

Avis aux parents qui désirent faire baptiser leurs enfants

Date des rencontres de préparation : le dernier mercredi de chaque mois.

Baptêmes : En novembre le 30 octobre En février le 29 janvier
En décembre le 27 novembre En mars le 26 février

PAS DE BAPTÊME DU 15 DÉCEMBRE AU 19 JANVIER

Activités du club FADOQ



La FADOQ est toujours présente

Bingo de Noël le 11 décembre, des beaux tours de bingo et de présences vous attendent. Venez fêter et gagner des beaux prix.

Nous vous accueillerons avec plaisir ce bingo spécial est à 19 hres.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes et une bonne année de bonheur et de santé.

Julien Bertrand, Louise Desrosiers, Céline Lemire, Corinne Pelletier

Lucille Bernier : 450-788-2161



- ★ Tu as un enfant ou un adolescent qui va à l'école?
- ★ Ton enfant commencera la maternelle bientôt?
- ★ Tu as de la difficulté à démêler les informations que tu reçois par l'école?
- ★ Tu trouves ça compliqué d'aider ton enfant parce que tu as de la misère à comprendre ce qui est demandé?

Nous pouvons t'aider!
Participe à un groupe de parents.

On fournit **gratuitement** :

- Le transport
- Le gardiennage
- Le repas

Appelle-nous : 450 780-1016
Les rencontres débutent en mai.

Avec la participation financière de Québec 



Centre d'écoute Montérégie
Briser l'isolement chez les aînés
450-658-8509 1-877-658-8509



PROJET RADAR
Réseau Actif de Dépistage des Aînés à Risque

Le projet RADAR est un projet de vigilance citoyenne qui permet aux aînés vulnérables d'obtenir les services dont ils ont besoin. Ce projet permet aux aînés de briser leur isolement. Il a pour but de maintenir les aînés, le plus longtemps possible dans leur milieu de vie. Pour en savoir plus visitez le site du projet RADAR.

[Voir le site web de « PROJET RADAR »](#)



POPOTE ROULANTE

450-785-2875



Livraison de repas chaque jour du lundi au vendredi à domicile.
Chaque repas contient une soupe, un repas principal et un dessert.
Repas à coût abordable!

Le Carrefour dessert les municipalités suivantes: Saint-Ours, Sainte-Victoire-de-Sorel, Saint-Robert, Saint-Aimé, Massueville, Yamaska, Saint-David et Saint-Gérard-Majella.
































Décembre 2024



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	2	3	4	5	6	7
<p>GUIGNOLÉE 10H À 12H BUREAU MUNICIPAL</p> <p>Messe à 10h30 St-Robert</p>	<p>SEANCE DU CONSEIL A 19H30</p>	<p>BIBLIO 14H A 16H30</p>	<p>BIBLIO 18H30 A 20H</p>			<p>Messe à 17h St-Ours Rendez-vous à l'heure du conte !</p> <p>A 10H</p> <p>BIBLIO 10H A 12H</p>
8	9	10	11	12	13	14
<p>Messe : Ste-Victoire 10h30</p>		<p>BIBLIO 14H A 16H30</p>	<p>BIBLIO 18H30 A 20H</p>			<p>BIBLIO 10H A 12H</p>
15	16	17	18	19	20	21
<p>Messe à 10h30 St-Robert</p>		<p>BIBLIO 14H A 16H30</p>	<p>BIBLIO 18H30 A 20H</p>			<p>Messe à 17h St-Ours</p> <p>BIBLIO 10H A 12H</p>
22	23	24	25	26	27	28
<p>Messe : Ste-Victoire 10h30</p>		<p>Messe de Noël St-Robert 16h Ste-Victoire 19h45 St-Ours 21h</p>	<p>Messe de Noël St-Robert 11h</p>			
29	30	31	1	2	3	4
<p>Messe à 10h30 St-Robert</p>		<p>Messe Jour de l'An St-Ours 16h</p>		<p>Fermeture du bureau du 18 décembre au 3 janvier 2025 Inclusivement</p>		

Bonne Année Janvier 2025

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
29	30	31	1	2	3	4
						
5	6	7	8	9	10	11
 Messe: Ste-Victoire 10h30	RETOUR DES VACANCES DE NOËL	 BIBLIO 14H A 16H30	   BINGO À 19H  BIBLIO 18H30 A 20H			Rendez-vous à l'heure du conte !  À 10H  BIBLIO 10H A 12H
12	13	14	15	16	17	18
 Messe à 10h St-Robert	SEANCE DU CONSEIL A 19H 30 	 BIBLIO 14H A 16H30	  BIBLIO 18H30 A 20H			 BIBLIO 10H A 12H
19	20	21	22	23	24	25
 Messe: Ste-Victoire 10h30		 BIBLIO 14H A 16H30	   BIBLIO 18H30 A 20H			 BIBLIO 10H A 12H
26	27	28	29	30	31	1
 Messe à 10h St-Robert		 BIBLIO 14H A 16H30	  BIBLIO 18H30 A 20H			